
Article du Figaro pour SOLIHA Yvelines

Ces astuces pour éviter aux seniors de chuter dans leur logement

Avec l'intervention d'Anaïs LAGOUGINE, Ergothérapeute SOLIHA Yvelines

(...) 'est là qu'intervient généralement un ergothérapeute. Son rôle? Analyser vos difficultés, votre environnement pour déterminer les aménagements dont vous aurez besoin. «80% des chutes se produisent dans la salle de bains», explique Anaïs Lagouline, ergothérapeute chez SOLIHA Yvelines, une association qui accompagne les particuliers dans leurs travaux d'aménagement. La raison? Les personnes âgées connaissent des difficultés à enjamber leur baignoire.

Vous pouvez envisager de transformer les baignoires en espace douche avec l'installation de matériels d'équipements tels que des barres d'appui, des sièges de douche ou encore des pare-douches, ces panneaux utilisés autour d'un bac de douche (ou d'une baignoire) pour éviter les projections d'eau sur le sol. Réaménager votre salle de bains coûterait au moins 5000 euros, selon SOLIHA. Un coût qui n'est pas toujours à la portée de tous. «Selon que vous soyez propriétaires ou locataires, vous pouvez bénéficier, de la part de l'État, d'une aide financière comprise entre 35% et 50% du montant des travaux, en fonction des plafonds prévus par l'Agence nationale de l'habitat. Les locataires doivent obtenir l'accord de leur bailleur avant de pouvoir réaliser ces travaux. La plupart du temps, les propriétaires donnent leur accord aux locataires mais refusent de les financer», explique Anaïs Lagouline. (...)